

TOURS

Depuis sa cellule, il poursuivait son florissant trafic de drogue

PAGE 4



Mercredi
8 décembre 2021
Indre-et-Loire

la Nouvelle République

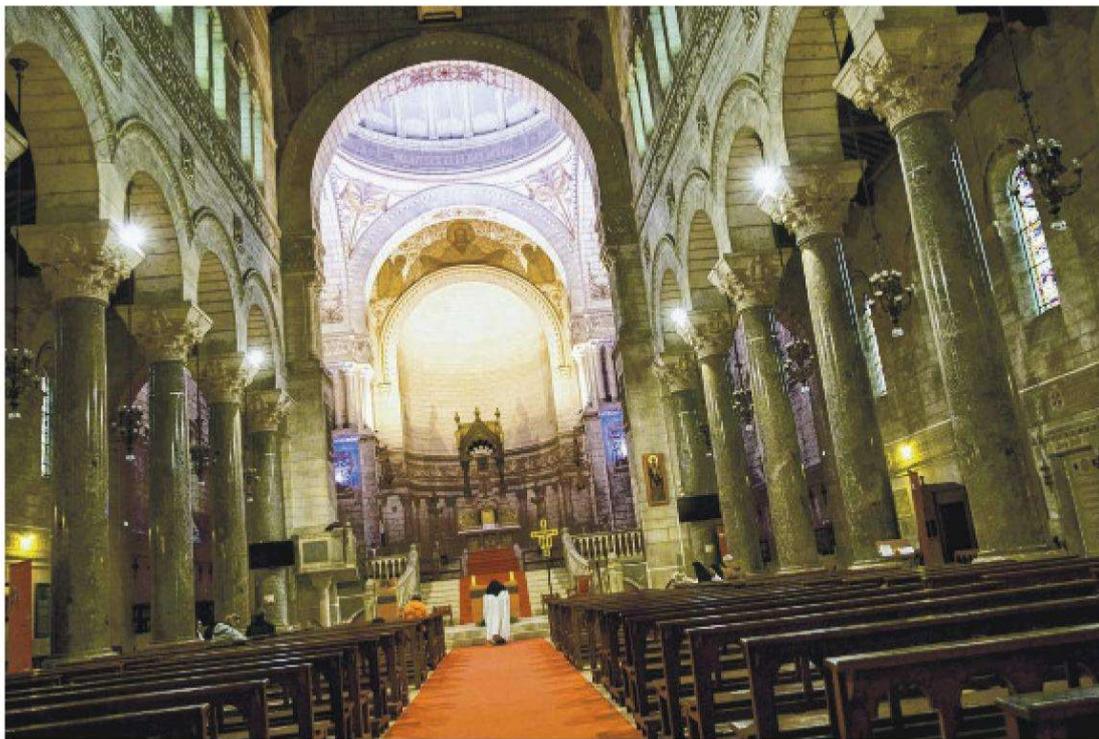
lanouvellerepublique.fr

1,20 €
n° 23486

Notre article...
Vingt idées de cadeaux « made in » Touraine
sur lanr.fr

Touraine : un prêtre accusé d'agressions sexuelles

PAGE 2



Sept plaintes ont été déposées pour des faits commis sur des mineurs entre 1968 et 1985, à Tours et Loches. (Photo NR, Julien Pruvost)

TOURS

Le cri d'alerte des médecins de l'Apajh

PAGE 3



(Photo NR, J. P.)

TOURS

L'auteur de la tuerie écrit à la NR

PAGE 4

TOURS

Covid-19 : l'hôpital appelle des renforts

PAGE 5

CINÉMA

Steven Spielberg nous raconte « West Side Story »

PAGE 48

VOLLEY-BALL

Coupe d'Europe : le TVB vigilant aux Pays-Bas

PAGE 34

LES GIRANDIÈRES
Résidences Seniors

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

NOUVEAU TOURS
211, rue de la Presle

www.girandieres.com
0 800 969 696 Service & appel gratuits

- Appartements tout confort
- Services & activités variés
- Équipe sur place 24h/24
- Restaurant ouvert 7j/7

"Aujourd'hui plus que jamais, ma mère est sereine et moi aussi."

R 27666 - 1208 - 1,20 € 37



indre-et-loire | actualité

Un prêtre tourangeau accusé d'agressions sexuelles par d'anciens choristes

Sept plaintes ont été déposées à l'encontre de l'abbé Bernard Tartu pour des faits de viols et d'agressions sexuelles commis sur des mineurs entre 1968 et 1985, à Tours et Loches.



L'abbé Bernard Tartu, en novembre 2009.

(Photo archives NR)

C'était un ogre. Il nous a dévorés de l'intérieur. Les mots sont prononcés d'un ton détaché, sans rancœur. L'heure n'est pas à la colère ou la vengeance pour plusieurs anciens Petits chanteurs de Touraine, « simplement à la justice et la vérité ». Il aura fallu de très longues années avant que certains d'entre eux trouvent le courage de dénoncer les faits dont ils disent avoir été victimes par l'abbé Bernard Tartu, au sein de la chorale qu'il avait créée en 1954.

« Un homme âgé dans le déni complet »

Gilles est le premier à briser le silence, en 2006, en portant plainte contre le prêtre pour des agressions sexuelles présumées qui se seraient produites entre 1968 à 1975, selon lui. Les faits étant prescrits, sa plainte est classée sans suite. Mais après deux nouveaux signalements, une enquête préliminaire est ouverte en mai 2019, diligentée par la gendarmerie de Tours. « L'affaire a été classée sans suite pour raison administrative,



La chorale des Petites chanteurs de Touraine a accueilli plus de 1.000 enfants, participant à près de 1.500 concerts à travers le monde.

(Photo archives NR, Julien Pruvost)

indique le procureur de la République Grégoire Dulin. Mais si une plainte vient s'ajouter, où les faits ne sont pas prescrits, les autres se cumuleront. » Au cours d'une audition de quatre heures, l'abbé Tartu aurait reconnu une partie des faits. Au total, sept plaintes ont été déposées pour « viol sur mineurs de moins de 15 ans par personne ayant autorité » et « viol sur mineurs de plus de 15 ans par personne ayant autorité », concernant une période allant de 1968 à 1985 entre Tours et Loches. À l'époque, les victimes présumées étant âgées de 8 à 18 ans.

En Touraine, le choc est à la hauteur de la réputation jusqu'alors irréprochable de

l'homme d'église (lire ci-dessous). Depuis son ordination à Tours en 1961, l'abbé Tartu a toujours eu des responsabilités religieuses en Indre-et-Loire. D'abord à Loches (1961-1971), puis à Tours (1971-1986), ensuite à Amboise (1986-1997), et de nouveau à Tours, à partir de 1997, période durant laquelle la chorale était moins active, avant de s'interrompre totalement, à la retraite du père Tartu. Partout où il est allé, la chorale l'a suivi. Une chorale à la réputation internationale, avec plus de 1.000 enfants de Touraine, près de 1.500 concerts à travers le monde entier...

À 86 ans, il vit désormais à Chinon, où il continue d'officier des messes en tant qu'aumônier.

Contacté par *La Nouvelle République*, hier, l'abbé Tartu nie la totalité des faits. « Vous savez, j'ai eu plus de 1.000 enfants sous ma responsabilité, alors sept plaintes... », soupire-t-il. Interrogé sur celles-ci, il se dit prêt à rencontrer les personnes qui l'accusent « en face-à-face ».

Un comité de soutien a été créé

Le diocèse de Tours confirme suivre l'affaire de près. « C'est un homme âgé, dans le déni complet. Après le premier confinement, un niveau de restriction plus élevé a été appliqué pour surveiller ses fréquentations, as-

aller plus loin

Le dossier suivi par France Victimes 37

> Plusieurs des victimes présumées de l'abbé Tartu ont été entendues par l'association France Victimes à Tours. Marie-Paule Carrey-Lebas indique que, même si les faits sont prescrits, il est essentiel de se manifester : « Il suffit d'une plainte où les faits ne sont pas prescrits, pour que toutes les autres soient prises en compte, souligne-t-elle. Il est important que les gens prennent contact avec nous, indépendamment du comité de soutien. » L'association France Victimes 37 rappelle que la prescription ne s'applique qu'à partir de la majorité.

Numéro d'écoute et d'accompagnement de France Victimes : 01.41.83.42.17.

sure Monseigneur Jordy, archevêque de Tours. *Nous sommes effarés, mais nous prenons surtout acte du courage des victimes. Nous sommes là pour les écouter.* »

À la mi-novembre, un comité de soutien s'est créé pour retrouver d'anciens choristes et réunir de nouveaux témoignages, où les faits ne seraient pas prescrits (lire ci-contre).

À ce jour, 166 anciens choristes ont été retrouvés, 40 ont été contactés, et trois ont révélé qu'ils seraient également victimes, sans avoir encore osé porter plainte. Ce mercredi, le comité se réunit à Tours pour officialiser sa création, donner la parole aux victimes, et lancer un appel pour « libérer la parole ».

Phœbé Humbertjean

... À Loches, les paroissiens sous le choc

À la sortie de messe de l'église Saint-Antoine de Loches, dimanche matin, une sexagénaire lochoise tombe des nues en apprenant qu'un ancien abbé de sa paroisse serait pédo-criminel. « C'est pas vrai ? Je n'étais pas au courant mais il ne faut pas salir les gens comme ça ! Non non non ! », débute-t-elle. À la lecture du témoignage de Gilles, publié dans la NR du 26 février, racontant en détail les abus sexuels subis de la part du religieux, il y a 50

ans, la retraitée s'interroge : « Mais comment des enfants peuvent continuer pendant plusieurs années à subir ça ? C'est choquant ! »

Libérer la parole

Cette retraitée a bien connu l'abbé puisque deux de ses frères et l'un de ses cousins chantaient au sein de sa chorale dans les années 1960 et participaient à ses séances d'exercices physiques. « Il paraissait tout à fait normal, il n'y

avait pas de doute sur lui et aucun bruit, avoue-t-elle. Il n'y a rien à dire de négatif, il s'occupait bien des enfants. » Chamboulée, la Lochoise appelle, dans la foulée, l'un de ses frères, aussi sexagénaire, ayant connu l'abbé, pour confirmer son ressenti : « Tu étais au courant toi ? » Il répond : « Je suis aussi surpris que toi car je suis même parti à l'étranger avec lui et il n'avait pas de comportement bizarre, on n'a jamais rien entendu. »

Côté équipe de la paroisse de Loches, le son de cloche est le même : « Beaucoup de paroissiens âgés étaient consternés d'apprendre ça. Personne n'avait imaginé de tels comportements. Il est en tout cas positif que les victimes arrivent enfin à parler et à être entendues. La parole d'une victime en libère souvent plusieurs autres et cela les aidera à se reconstruire. »

Charles-Antoine Jaubert

sommaire

Faits divers > p. 4
Cinéma > p. 9
Tours > p. 10
Joué-lès-Tours > p. 13
Amboise > p. 19
Loches > p. 21
Chinon > p. 24
Avis d'obsèques > p. 30
Sports > p. 32
Courses > p. 37
Télévision > p. 38
Éditorial > p. 39
Jeux > p. 45
Météo > p. 46